



Rapport de suivi sur la mise en œuvre des mesures prévues au Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de La Haute-Côte-Nord – 2020

CONTEXTE

Le Conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord a adopté, lors de la séance ordinaire du 17 janvier 2017, le *Règlement n° 138-2017 édictant le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de La Haute-Côte-Nord 2016-2020*.

Le PGMR prévoit un programme de suivi annuel afin d'ajuster les moyens de mise en œuvre dans le but de les rendre plus efficaces et de permettre au Conseil de la MRC de faire des recommandations lorsqu'il le juge nécessaire.

De plus, depuis 2014, le versement des subventions prévues par le *Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles* est conditionnel à la transmission annuelle au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) d'un rapport de suivi sur la mise en œuvre des mesures prévues au PGMR. Ce rapport de suivi doit être acheminé au ministre au plus tard le 30 juin.

Il est important de noter que, même s'il couvrait l'année 2016, le PGMR 2016-2020 est entré en vigueur seulement le 26 mai 2017.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID. Cette année particulière a forcé la fermeture de nos écocentres quelques semaines au printemps 2020 et a imposé le télétravail à nos équipes administratives durant plus de 8 mois. De plus, l'année 2020 a marqué l'arrivée et le départ d'une grande partie de l'équipe dédiée à la gestion des matières résiduelles. Ces différentes épreuves ont malheureusement ralenti le développement de nouveaux projets et surtout nuit aux activités de communication et de sensibilisation prévu au PGMR.

Vous trouverez le tableau de suivi des mesures planifiées dans les pages suivantes.

Marie-Michèle Couture

Directrice Service technique et environnement

21 juin 2021

Objectif 1 : Mesures visant la réduction et la réutilisation

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
1,1	Informer et sensibiliser les citoyens aux bienfaits de la réduction à la source et du réemploi. Publiciser les services offerts, incluant les encombrants et CRD, en ajoutant sur la page Facebook du Service GMR, des photos des articles disponibles aux écocentres.	Oui	Depuis 2016, à l'année	<ul style="list-style-type: none"> • En moyenne deux publications Facebook/semaine. • 10 publications dans la page mensuelle de la MRC HCN dans le journal Haute-Côte-Nord, en plus des publications d'horaires (encombrants, collectes carcasses et écocentres, etc.). • 18 capsules vidéo sur TVR7. • 18 pubs radio de 30 secondes diffusées 5 fois par jour, 7 jours sur 7. • Entrevues radiophoniques réalisées aux 2 semaines, le lundi, pendant toute l'année.
1,2	Publiciser le prêt de vaisselle durable offert par Le Nordest pour les événements et réunions écoresponsables. Au besoin, développer des partenariats avec des organismes pour offrir un service similaire.	Oui	2016 à 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Publications sur la page Facebook. • Inclus dans le guide des événements écoresponsables, finalisé en juin 2018. Ce guide est donné aux organisateurs d'événements du territoire.
1,3	S'assurer que toutes les municipalités utilisent de la vaisselle durable et les inciter à le faire, le cas échéant.	Non	2016 à 2020	En raison du contexte sanitaire et du télétravail, il n'a pas été possible d'effectuer des rencontres de sensibilisation. Toutefois, un guide pour la réduction des matières résiduelles à l'usage des municipalités est en cours de rédaction.
1,4	Publiciser davantage les collectes des résidus verts offertes par les municipalités ainsi que le service de récupération des branches et des résidus verts aux écocentres.	Oui	Depuis 2016, à chaque année	Communiqués de presse (journal, radio et municipalités) et publications Facebook sur la page du Service GMR.
1,5	Proposer aux élus d'instaurer des conseils sans papier pour l'ensemble des municipalités de la région. Faire la promotion des réunions sans papier auprès des organismes.	Oui (réalisée en partie et en cours)	2017-2018	Tous les Conseils de la MRC se font via le logiciel de conseil sans papier ICO depuis 2015. De plus, depuis 2018, la MRC a des licences ZOOM pour tenir ses conseils et réunions avec les municipalités en mode virtuel. En 2021, la MRC financera des salles de visioconférence à l'ensemble des 8 municipalités pour les aider à tenir un maximum d'activité de façon virtuelle. Enfin, il est prévu en 2021 d'interpeller les municipalités afin d'évaluer leur besoin en matière de conseil sans papier.
1,6	Proposer aux élus de diffuser les bulletins municipaux par courriel ou par les réseaux sociaux afin de limiter les envois postaux.	En cours	2020	La plupart des municipalités de notre MRC publient les bulletins municipaux de façon virtuelle ainsi qu'en version papier. La réalité démographique de notre MRC ne permet pas pour le moment d'abolir complètement les diffusions médiatiques papier. Cependant, cette mesure continuera d'être promue via la rédaction d'un guide proposant différentes mesures de réduction des déchets à l'intention des municipalités. (Rédaction en cours)
1,7	Vérifier les aspects légaux et techniques entourant la possibilité d'envoyer les comptes de taxes électroniquement (2017). Utiliser l'envoi électronique pour les comptes de taxes du TNO et inciter les municipalités à en faire autant (2018).	Non	2020	En raison d'un roulement de personnel et de la pandémie, cette mesure n'a pas pu être réalisée en 2020. Cette mesure est reportée en 2021-2022.
1,8	Bonifier les installations de réemploi aux écocentres afin de rendre la revente des encombrants et des CRD plus attrayante (bâtiment	Oui	2018-2019	Les 3 écocentres possèdent des conteneurs maritimes aménagés pour le dépôt et la revente d'équipements encore bons pour le réemploi.

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
	supplémentaire à PSM, étagères, meilleur classement, etc.). Évaluer également la possibilité d'établir un partenariat avec un OBNL du secteur ouest pour bonifier les services de réemploi.			
1,9	Conclure des ententes de partenariat avec des OBNL pour assurer un service de collecte à domicile des encombrants, ce service pouvant remplacer la collecte automnale des encombrants.	Oui	2019	Une collecte à domicile des encombrants, une fois par mois et sur demande a été implantée dans les huit municipalités en 2020. Les objets réutilisables sont apportés au Nordest pour le secteur Ouest et au centre de dépannage des Nord-Côtiers pour le secteur est. La collecte sera reconduite en 2021, d'avril à novembre.
1,10	Appuyer les interventions auprès des instances gouvernementales afin de soutenir l'instauration de lois réduisant le suremballage et interdisant la vente de plastique n° 6.	Non	2017	Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de telles interventions. Rester à jour concernant les avancements dans le dossier des plastiques à usage unique. Proposer un règlement type pour les municipalités qui voudrait les réduire ou bannir de leur territoire (2022).
1,11	Rencontrer les principaux ICI qui génèrent des sacs de plastique et du styromousse et mettre en place des mesures incitatives et/ou coercitives pour diminuer leur utilisation.	Non	2016	Mesure remplacée par un programme d'accompagnement technique et de soutien financier aux ICI (mesures selon leurs besoins).
1,12	Obtenir la certification <i>ICI On Recycle !</i> niveau 2 (2017), puis niveau 3 (2018) et inciter les municipalités à en faire autant.	Non	2017	Mesure remplacée par un programme d'accompagnement technique et de soutien financier aux ICI (mesures selon leurs besoins).
1,13	Fournir aux municipalités des bibliothèques libre-service (Croc-livres) en les construisant à partir des matériaux récupérés aux écocentres.	Oui	2018	Mesure complétée en 2018. Les bibliothèques libre-service ont été fabriquées par des étudiants de niveau secondaire avec des matériaux récupérés dans les écocentres. Un croque-livres a été installé dans chacune des 8 municipalités ainsi que sur une communauté innue du territoire de la MRC.
1,14	Ajouter des éléments favorisant les 3RV à la <i>Politique d'achat local</i> de la MRC et proposer un modèle similaire aux municipalités.	Non	2018	Reportée en 2021.
1,15	Établir une proposition de tarification basée sur le volume des bacs et conteneurs destinés aux ordures utilisés par les usagers du secteur résidentiel, à être appliquée par les municipalités. Réviser cette tarification annuellement.	Oui	2017	Complétée.

Objectif 2 : Mesures visant les matières recyclables

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
2,1	Poursuivre la réalisation de la Loto-Écolo en visant non seulement le secteur résidentiel, mais aussi ICI. Réévaluer la pertinence de cette campagne et la bonifier au besoin (à compter de 2018).	Oui	2016 à 2018	Mesure annulée en 2020 en raison de la crise sanitaire et d'un manque de personnel. Activité reprise en 2021.
2,2	Mettre davantage en application le règlement qui rend obligatoire le tri à la source en distribuant des constats d'infraction aux usagers récalcitrants. Être plus vigilants pour le papier et le carton, qui sont bannis de l'enfouissement.	Oui	2016 à 2020	Mesure réalisée en continu. Une sensibilisation accrue (affiches, publications Facebook, site web, signature, campagne tolérance 0) a été réalisée en 2020.
2,3	Poursuivre l'embauche d'un ou deux étudiants en période estivale afin d'appuyer l'agent de sensibilisation dans la réalisation de campagnes.	Oui	2016 à 2020	En 2018 : deux étudiants pendant 12 semaines. En 2019 : un étudiant pendant 12 semaines En 2020 : deux étudiants pendant 10 semaines
2,4	Assurer la présence de l'équipe écoresponsable de la MRC et appuyer les organisateurs dans la planification et la réalisation de leurs évènements.	Oui	2016 à 2020	En 2018, un guide à l'intention des organisateurs d'événements écoresponsables sur le territoire de la MRC a été rédigé. Celui-ci permet de planifier, d'adapter leurs mesures et d'avoir des outils à leur disposition lors de l'organisation de leurs événements. Depuis 2018, le conseil en développement durable de la MRC aide les organisateurs d'évènement à int En 2020, la crise sanitaire a forcé l'annulation de plusieurs festivals et activités publics en 2020. La MRC n'est donc pas intervenue sur des événements en 2020.
2,5	Consolider et publiciser le prêt d'équipements de récupération des matières recyclables et organiques lors d'évènements écoresponsables.	Oui	2016 à 2020	En 2019, la MRC a augmenté le nombre de bacs accessibles aux prêts pour les événements. Pour 2020, voir explication sur la mesure précédente.
2,6	Adopter et publiciser la charte des matières recyclables de la collecte sélective.	Oui	Réalisée	
2,7	Poursuivre le déploiement du service de récupération des matières recyclables dans les aires publiques municipales avec l'aide financière de la Table pour la récupération hors foyer.	Oui		Dernier projet réalisé : 3 îlots de tri pour la Polyvalente des Berges. Cette mesure ne sera pas reconduite pour les années subséquentes, car le programme de TRHF n'existe plus.
2,8	Poursuivre et publiciser la politique de remplacement des bacs bleus, la MRC assumant 50 % des frais.	Oui	2016 à 2020	En continu — 2020 : rappel fait sur la page Facebook du service GMR, ainsi que dans des capsules radio (CHME) et télévisuel (TVR7).
2,9	Analyser la possibilité de détourner des ordures certaines matières ayant un potentiel de valorisation énergétique (2019). Le cas échéant, développer un projet permettant de le faire dans le cadre du centre de traitement intégré multimatière (CTIMM).	Non	2019 à 2020	Projet de collecte et valorisation des matières organiques à domicile et pour l'ensemble de la MRC en cours d'analyse et planification.
2,10	Préciser les quantités de plastique agricole générées et évaluer les	Non	2020	Démarche amorcée en 2018, à compléter ultérieurement. Tenter d'inclure les plastiques de

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
	opportunités de recyclage (2019). Le cas échéant, développer un projet permettant leur collecte et leur recyclage.			marinas (protection des bateaux de plaisance).

Objectif 3 : Mesures visant les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
3,1	Implanter un poste de transbordement des CRD à l'écocentre des Bergeronnes afin d'optimiser le tri et le transport des matériaux provenant du secteur ouest et d'offrir un meilleur service aux usagers commerciaux.	Oui	Réalisée en 2018-2019	Complété en 2018-2019 avec l'ouverture et le réaménagement complet du site.
3,2	Implanter une plateforme de transbordement des CRD à l'écocentre de PSM afin d'optimiser le tri et le transport des matériaux provenant du secteur est.	Oui	Réalisée	Complété en 2018-2019 avec l'ouverture et le réaménagement complet du site.
3,3	Optimiser la gestion de l'écocentre de PSM afin d'assurer une meilleure qualité de tri et de gestion des CRD.	Oui, toujours en cours.	2016 à 2020	En 2019, le suivi des RDD a été modifié afin de faciliter l'accès et la sécurité des usagers.
3,4	Effectuer un suivi régulier auprès du groupe Boisaco et d'autres entreprises et organismes régionaux concernant la valorisation énergétique locale de certains CRD.	Non	2016 à 2020	Collaboration avec Synergie 138 qui effectue des audits en entreprise afin de mailler des entreprises régionales. De plus, le Groupe Boissaco a réalisé diverses études afin de trouver des débouchés commerciaux à ses résidus forestiers en 2019-2020. La MRC, via son service de développement économique, est en communication avec eux afin de trouver les meilleures façons de passer à l'étape de transformer ces résidus en produits.
3,5	Produire des documents d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) afin d'informer les citoyens et les entrepreneurs des matières bannies de l'enfouissement (actuelles et à venir) et des méthodes de déconstruction appropriées pour favoriser la récupération des CRD. Remettre ces documents lors de l'émission des permis.	Oui	2017 à 2020	La documentation est mise régulièrement à jour et l'information est transmise via les réseaux sociaux et productions de documents pour les municipalités.
3,6	En collaboration avec les quincailleries locales, informer les	En cours	2017	Même document que pour les municipalités.

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
	particuliers et les entreprises des options de gestion des résidus de CRD et des meilleures pratiques lors du processus d'achat des matériaux.		à 2020	
3,7	Effectuer le prétri des ordures à l'arrivée au centre de traitement intégré multimatière (CTIMM) afin d'extraire le plus de CRD possible et inclure un aimant permettant de récupérer les matériaux ferreux à la chaîne de tri du CTIMM.	Non	2016 à 2020	Réévaluation de cette mesure en cours. En 2020 l'analyse s'est poursuivie, car les technologies ont changé, les coûts et surtout les MRC voisines ont acquis de nouvelles plateformes de compostages.
3,8	Inaugurer officiellement les écocentres des Bergeronnes (2016) et de Portneuf-sur-Mer, ainsi que du centre de traitement intégré multimatière (CTIMM), le cas échéant, en invitant toute la population à visiter les infrastructures et en la sensibilisant à l'importance d'une saine gestion des matières résiduelles. Articuler l'inauguration de l'écocentre des Bergeronnes autour d'un projet de médiation culturelle.	Oui	2018-2020	La construction du centre de transfert a débuté en mai 2018 et a terminé en octobre 2018. Une inauguration a eu lieu en novembre 2018 afin d'officialiser le début des opérations. Les médias locaux, les élus, les différents partenaires du projet ont pu assister à un déchargement de camion à ordures ainsi qu'au chargement avec la chargeuse sur roues.
3,9	Mettre davantage en application le règlement qui interdit l'élimination des CRD en distribuant des constats d'infraction aux usagers récalcitrants. Être plus vigilants pour le bois, qui est banni de l'enfouissement.	En cours	En continu	Communications régulières avec l'entrepreneur de collecte à ce sujet. Un suivi du registre des infractions est prévu en 2021.
3,10	Préparer une clause à ajouter aux devis de la MRC et des municipalités, rendant obligatoire l'acheminement des CRD aux écocentres de la MRC ou à un centre de tri autorisé.	Non	2017	Mesure reportée en raison d'un manque de personnel.
3,11	De concert avec les municipalités, établir un programme incitatif et/ou une méthode de travail permettant un lien entre l'émission des permis de construction et la fréquentation aux écocentres, afin de s'assurer que les CRD soient effectivement récupérés.	Oui	2019	Les résidents possédant un permis de construction ont un accès illimité à l'écocentre. Former les inspecteurs municipaux qui remettent les permis de construction à sensibiliser les citoyens à la récupération des CRD (2021).
3,12	Exiger de l'asphalte et des agrégats récupérés pour les travaux réalisés par la MRC et inciter les municipalités à en faire autant. Préparer des clauses spécifiques dans les plans et devis à cet effet.	Oui	2017	En 2018, après la construction du centre de transfert aux Bergeronnes, une partie du chemin d'accès a été pavé avec de l'asphalte recyclé. Le pavage a été complété en 2019 avec le même matériel.
3,13	Évaluer la possibilité de fournir des sacs dédiés à la récupération des fractions plus fines des CRD, qui peuvent être apportés aux écocentres par les usagers (2018). Le cas échéant, les distribuer lors de l'émission des permis (2019-2020).	Non	2018 à 2020	Une évaluation de cette mesure a démontré que cette mesure ne réglerait pas la problématique des CRD dans les ordures qui sont générées par des petits travaux manuels, sans permis de construction. Les résidents possédant un permis de construction prennent normalement un conteneur à cet usage.

Objectif 4 : Mesures visant les encombrants

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
4,1	Intervenir auprès des instances gouvernementales afin que les meubles rembourrés, les matelas ainsi que les appareils réfrigérants soient les prochains résidus visés par la responsabilité élargie des producteurs (RÉP) ou que des solutions alternatives de recyclage soient proposées.	En cours	2017	Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de telles interventions. Rester à jour concernant les avancements.
4,2	Maintenir le partenariat avec Le Nordest (ou un OBNL à vocation similaire) pour s'assurer qu'un maximum de matières soit réemployé lors de la collecte des encombrants.	En cours	2016 à 2020	Toujours en cours ; partenariat bien établi. Les OBNL sont désormais avisés des matières réutilisables lors des collectes d'encombrants.

Objectif 5 : Mesures visant les matières organiques (incluant les boues de fosses septiques et boues municipales)

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
5,1	Planifier, implanter et opérer le centre de traitement intégré multimatériau (CTIMM) afin de valoriser les matières organiques provenant des secteurs résidentiel et commercial, si les résultats de l'étude réalisée par le CRIQ sont probants (ces derniers ont été présentés en mai 2016 après que le PGMR ait été envoyé). Dans le cas contraire, le recyclage des matières organiques sera réalisé avec une collecte à trois voies plutôt que le CTIMM.	En cours	2016 à 2020	Orientation retenue par le Conseil à la suite de nombreuses études : collecte à deux voies. Un projet pilote est actuellement en cours avec le ministère, la MRC regarde pour planifier la collecte des matières organiques d'ici 2024.
5,2	Promouvoir le compostage domestique et communautaire en ciblant les ICI produisant une grande quantité de matières organiques.	En cours	2016 à 2020	Toujours en cours, programme d'accompagnement des ICI et promotion des composteurs et biodigesteurs. Une 5 ^e saison réussie pour le compostage commercial et volontaire de Tadoussac. Service d'apport volontaire également offert aux Bergeronnes (ICI inclus).
5,3	Offrir un programme de remboursement des lames de tondeuses déchiqueteuses et promouvoir l'herbirecyclage.	En cours	2016 à 2020	Toujours en cours.
5,4	Offrir de l'accompagnement technique aux municipalités désirant implanter un service de compostage par apport volontaire.	Oui	2016 à 2020	Une 5 ^e saison réussie pour le compostage commercial et volontaire de Tadoussac. Service d'apport volontaire également offert aux Bergeronnes. Des enveloppes de 1000 \$ par municipalité sont offertes pour la valorisation des résidus organiques.
5,5	Préciser l'inventaire des boues de fosses septiques et des boues municipales et s'assurer de la conformité de celles-ci.	Non	2017-2018	Mesure reportée en raison d'un manque de personnel.
5,6	Rédiger et proposer un règlement type aux municipalités afin d'encadrer davantage la vidange des BFS et de s'assurer du respect de la réglementation. Le tout serait avantageux afin d'effectuer les vidanges dans un cadre adapté aux besoins précis de notre région en	Non	2017	Mesure annulée, car il existe déjà un règlement provincial à cet effet (<i>Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées</i>).

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
	assurant leur recyclage ou retour au sol.			
5,7	Réévaluer la rentabilité d'une collecte des résidus verts offerte par les municipalités comparativement à une collecte regroupée et effectuée par la MRC. Modifier l'offre de collecte en conséquence.	Non	2018 à 2020	Mesure reportée en raison d'un manque de personnel.
5,8	Évaluer la pertinence (1) d'effectuer un appel d'offres regroupé (par secteur) pour la vidange systématique des fosses septiques ou (2) de déléguer la compétence pour la gestion des BFS à la MRC (2018-2019). Mettre en œuvre l'option retenue (2020).	Non	2018 à 2020	Mesure reportée en attendant que les municipalités se conforment à la réglementation pour la vidange des fosses septiques.
5,9	Évaluer la possibilité de diminuer la tarification GMR pour les citoyens qui pratiquent le compostage domestique.	Non	2020	Mesure annulée en raison de la difficulté d'implantation et la collecte à domicile des matières organiques pour tous les citoyens et commerces d'ici 2024.

Objectif 6 : Mesures visant spécifiquement les industries, commerces et institutions (ICI)

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
6,1	Établir une tarification basée sur le volume des bacs et conteneurs destinés aux ordures, à être appliquée par les municipalités. Réviser cette tarification annuellement.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours.
6,2	Modifier le mode de collecte pour passer des conteneurs à chargement arrière aux conteneurs à chargement avant. Effectuer une tournée des ICI pour s'assurer de fournir le volume de conteneurs appropriés.	Oui	2017	Mesure réalisée et complétée en 2018 sur tout le territoire de la MRC.
6,3	Dans le cadre de la Loto-Écolo ou d'une campagne de sensibilisation similaire dédiée aux ICI, mettre davantage en application le règlement qui rend obligatoire le tri à la source en distribuant des constats d'infraction aux ICI récalcitrants.	En cours	2016-2017 et 2018	Le tri à la source est évalué lors des visites des ICI dans le cadre du programme d'accompagnement technique et financier.
6,4	Permettre un accès sans frais aux écocentres aux ICI jusqu'à un seuil raisonnable et sous certaines conditions, et réduire les frais exigés pour les quantités qui dépassent les seuils établis.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours.
6,5	Publiciser et offrir gratuitement aux ICI un service de récupération des RDD assimilables à ceux du secteur résidentiel, qui sont valorisés sans frais.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours. Points de dépôt RDD et écocentres accessibles à tous. Publicité Facebook, capsules et entrevues radio et télé.
6,6	Offrir également la collecte des encombrants aux usagers du secteur ICI.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours.

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
6,7	Demeurer en contact avec les chambres de commerce et sociétés de développement du territoire afin de cerner les problématiques des ICI et les opportunités de recyclage et valorisation de leurs matières résiduelles.	Oui	2016 à 2020	Premiers contacts établis en 2017.
6,8	S'allier avec la SADC pour le développement et la mise en œuvre de services d'accompagnement et/ou de reconnaissance des ICI qui souhaitent performer en GMR.	Oui	2017	En 2019, début de collaboration au nouveau programme de Synergie 138.
6,9	Produire et diffuser des documents d'information sur la gestion des matières résiduelles s'adressant précisément aux ICI.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours, mais aucun document n'a été produit en 2020. Guide de réduction des matières résiduelles pour les ICI en cours de rédaction.
6,10	Offrir un soutien aux OBNL qui travaillent auprès des ICI en contribuant à la réduction du gaspillage alimentaire (ex. : cuisines collectives) et faciliter le maillage entre les ICI et les OBNL.	Oui	2017 à 2020	En cours.
6,11	S'assurer que les règlements municipaux d'urbanisme permettent aux propriétaires d'immeubles commerciaux ou de projets immobiliers d'avoir les espaces nécessaires pour l'installation d'équipements de GMR.	Non	2017 à 2020	Mesure reportée.
6,12	Caractériser et quantifier les résidus issus de la transformation du bois qui sont présentement acheminés aux ordures. Évaluer les possibilités de recyclage et valorisation.	Non	2018	Entreprises auditées dans le cadre du suivi de synergie 138.
6,13	Évaluer la pertinence d'effectuer une collecte dédiée aux matières organiques pour les plus grands générateurs (ex. : épicerie et restaurants). À l'été 2016, un projet pilote de collecte des matières organiques pour six commerces s'est déroulé dans la municipalité de Tadoussac. Au cours des 15 semaines du projet, près de 9800 kg ont été récupérés. Le bilan du projet est présentement en cours.	Oui	2016 à 2020	Une 5 ^e saison réussie pour le compostage commercial et volontaire de Tadoussac. Treize commerçants en plus des six dépôts volontaires résidentiels. Poursuite du projet en 2021.
6,14	Évaluer la possibilité d'un partenariat d'affaires avec l'entreprise 9288-3354 Québec inc. ou une autre entreprise pour le recyclage ou la valorisation des matières organiques collectées séparément des ordures.	En cours	2020	Entente avec deux entreprises pour la valorisation de la matière organique collectée dans le secteur ouest de la MRC.
6,15	Soutenir les ICI dans l'implantation de collectes dédiées aux résidus de viande.	Oui	2016 à 2020	Peu de possibilités identifiées. Promotion des biodigesteurs, qui permettent de décomposer les résidus de viande.
6,16	Accompagner les ICI dans leurs efforts de réduction, réutilisation, recyclage et valorisation. Leur offrir un programme de subvention de composteur et autres équipements de GMR.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours. Programme d'accompagnement technique et financier pour une meilleure gestion des matières résiduelles des ICI.

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
	chacune des filières de matières résiduelles. En assurer la mise à jour.			
9.5	Sensibiliser les citoyens et les ICI aux objectifs gouvernementaux liés au bannissement éventuel de l'élimination du papier-carton, du bois et de la matière organique dans son ensemble.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours à travers les chroniques, capsules (radio et télé), page Facebook et page mensuelle MRC (journal HCN).
9.6	Utiliser les médias sociaux pour promouvoir une saine GMR.	Oui	2016 à 2020	En continu. Une moyenne de 2 publications Facebook par semaine.
9.7	Assurer une présence continue dans les médias traditionnels régionaux (journal, télé, radio) afin de sensibiliser la population.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours avec des chroniques radio aux deux semaines et un article par mois dans le journal en 2020. Les mesures seront poursuivies en 2021.
9.8	Poursuivre la réalisation et la diffusion des écocapsules.	Oui	2016 à 2020	Des capsules ont été produites en 2018. À refaire en 2021-2022.
Note : Certaines mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) sont présentées avec d'autres catégories de mesures, lorsqu'elles concernent directement une filière.				

Objectif 10 : Mesures de suivi

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
10.1	Colliger, analyser et interpréter toutes les données en lien avec la GMR afin de dresser un bilan annuel.	Oui	2016 à 2020	
10.2	Assurer la mise à jour de l'inventaire des bacs et conteneurs des usagers du secteur ICI (à compter de 2016) et résidentielle (2017).	Oui	2016 à 2020	À été effectué lors de la vente et distribution des conteneurs à chargement avant. L'inventaire sera mis à jour en 2021.
10.3	Évaluer la possibilité d'implanter une balance au centre de traitement intégré multimatière (CTIMM) et/ou à l'écocentre des Bergeronnes afin de préciser les données.	Oui	2018-2020	Une balance a été installée à l'écocentre de Portneuf-sur-Mer, ainsi qu'une autre à l'écocentre des Bergeronnes en 2018. Les deux balances sont entrées en fonction en 2020.
10.4	Réaliser une caractérisation des ordures permettant d'établir la performance de la MRC pour ainsi valider l'atteinte des objectifs fixés, en cours de réalisation du PGMR et à sa dernière année.	Non	2018 à 2020	Mesure en cours de réévaluation avec la réflexion du nouveau PGMR 2020-2027.

Objectif 7 : Mesures visant les autres filières (RDD, PE, textiles, pneus, résidus d'activités municipales)

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
7.1	RDD : S'allier aux écoles pour établir des points de dépôt de récupération des piles et des téléphones cellulaires. Implanter également des points de dépôt aux quincailleries et chez certains ICI.	Oui	2016 à 2020	Un projet de médiation culturelle a eu lieu en 2018. Les jeunes des écoles du territoire ont peinturé des bacs à piles qui ont été déposés dans divers points de dépôt sur tout le territoire de la MRC. 32 points de collecte ont été mis en place.
7.2	RDD : Évaluer la possibilité d'établir un partenariat avec les OBNL pour effectuer la collecte à domicile de certains RDD.	Non	Reportée 2020	Mesure annulée en raison du manque d'incitatifs pour les OBNL.
7.3	RDD et PE : Produire et diffuser des documents d'ISÉ visant spécifiquement la récupération des RDD et des PE. S'allier aux campagnes provinciales.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours. Information diffusée dans les entrevues et capsules, tant radiophoniques que télévisuelles, en plus de la page Facebook.
7.4	Textiles : Publiciser davantage les points de dépôt municipaux.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours. Information diffusée dans les entrevues et capsules, tant radiophoniques que télévisuelles, en plus de la page Facebook.
7.5	Textiles : Achat de deux semi-remorques pour l'entreposage des textiles destinés à l'exportation, aux écocentres des Bergeronnes et de PSM.	Oui	2016-2017-2019	Mesure réalisée. En 2019, deux conteneurs maritimes ont été achetés suite à une entente avec un OBNL du Saguenay pour récupérer le surplus de textile des OBNL du territoire.
7.6	Pneus : Poursuivre la diffusion d'information aux détaillants et garagistes ainsi qu'à la population.	Oui	2016 à 2020	Toujours en cours.
7.7	Résidus d'activités municipales : Caractériser et quantifier les résidus d'activités municipales (2018). Évaluer les possibilités de recyclage ou valorisation des résidus acheminés aux ordures et développer un projet permettant de le faire, le cas échéant (2019-2020).	Non	2018 à 2020	Mesure reportée en raison d'un manque de personnel.
7.8	VHU et dépotoirs clandestins : assurer une vigilance particulière afin de répertorier et récupérer les VHU et les autres matières dans les sites de dépotoirs clandestins. Appuyer financièrement les municipalités lors de nettoyage de dépotoirs clandestins.	Oui	2016 à 2020	Plusieurs nettoyages de dépotoirs clandestins ont eu lieu en 2019. En 2020, en raison de la situation sanitaire, les résidents ont été conviés à une journée de nettoyage des berges avec leur propre bulle familiale, assortie à un concours citoyen. Une mise à jour du répertoire de dépotoirs clandestins et une uniformisation de la procédure de signalement est prévue en 2021 afin de gérer effectivement les efforts de nettoyage et de communication.
7.9	Contenants consignés : soutenir les organismes et organisateurs d'événements dans l'implantation d'îlots destinés à la récupération des contenants consignés.	Oui	2017 à 2020	Toujours en cours.

Objectif 8 : Mesures visant le territoire non organisé (TNO)

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
8.1	Finaliser l'implantation des abris destinés à la récupération des encombrants.	Oui	2016	Cette mesure avec des abris tempos a été réalisée jusqu'en 2017. La mesure n'a pas été poursuivie puisque l'utilisation des abris tempo est interdite pendant la période estivale. Nous offrons toutefois des abris permanents dans 4 zecs afin que les villégiateurs puissent se départir de leurs encombrants correctement. La MRC procède à la collecte 1 fois par semaine.
8.2	Planter les bacs et conteneurs ainsi que les autres aménagements nécessaires à la récupération optimale des matières recyclables.	Oui	2017	Toujours en cours.
8.3	Poursuivre et intensifier les campagnes de sensibilisation destinées spécifiquement aux usagers du TNO.	Oui	2016 à 2020	Poursuite du programme Loto-Écolo dans les zecs en 2018. Les étés 2019 et 2020 ont été marqués d'une pause en raison d'un manque de main-d'œuvre.
8.4	Poursuivre la collecte des carcasses d'animaux en période de chasse. Planter un service de recyclage. Réévaluer cette mesure et la modifier au besoin.	Oui	2016 à 2020	La MRC a acquis 9 conteneurs en 2019 et la collecte se poursuit en 2020.
8.5	Informar et sensibiliser les gestionnaires du MAPAQ, du MDDELCC et MFFP à la problématique concernant la gestion des carcasses d'animaux provenant de la chasse.	En cours	2016 à 2020	Rencontre en janvier 2017 : peu de résultats concrets. Communications en 2018 et 2019, sans résultats probants : beaucoup de difficultés à communiquer avec le MAPAQ.
8.6	Évaluer la possibilité d'implanter un service de compostage des carcasses d'animaux provenant de la chasse.	En cours	2017 à 2020	Toujours en cours (voir mesure 8.4). Évaluer la possibilité d'un composteur industriel lors de l'implantation de la collecte des matières organiques.
Note : Les mesures 8.1 et 8.2 sont déjà prévues en vertu des ententes conclues avec certaines zecs du territoire.				

Objectif 9 : Mesures d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ)

N° mesure	Mesure/Description	Réalisée	Échéancier	Avancement
9.1	Réaliser la campagne de sensibilisation Loto-Écolo. En réévaluer la pertinence à compter de 2018.	Oui	2016 à 2020	En 2020, en raison d'un manque de personnel et de la situation sanitaire la campagne n'a pas pu être réalisée.
9.2	Réaliser des ateliers de sensibilisation dans les écoles primaires et secondaires, selon des thématiques variant d'une année à l'autre.	Oui	2016 à 2020	En 2020, des ateliers de sensibilisation ont été réalisés dans une école secondaire et dans trois écoles primaires portant sur la réduction, le réemploi, le recyclage et le compostage.
9.3	Produire et diffuser le bilan annuel sur l'évolution de la mise en œuvre des mesures prévues au PGMR et l'atteinte des objectifs fixés.	Oui	2016 à 2020	Bilan complété. Résultats diffusés à travers les chroniques radio et la page mensuelles de la MRC (journal HCN).
9.4	Réviser entièrement la section GMR du site Web de la MRC pour inclure tous les renseignements et services disponibles en lien avec	Oui	2016 à 2020	Le site web a été entièrement refait en 2020 et la section de la gestion des matières résiduelles a été revue et bonifiée. Mise à jour continue.